

SE RACCORDER AU CHAUFFAGE À DISTANCE

Toutes les informations en un clin d'œil

1



- Prise de contact avec Lys Energie par téléphone ou via le formulaire de demande de raccordement*.
- La faisabilité de votre demande sera étudiée.

2



- Lys Energie établit une offre de fourniture de chaleur ainsi que les prescriptions techniques de raccordement.
- Lys Energie est en mesure de vous proposer une offre complète dite « clé en main » comprenant une offre de fourniture de chaleur mais aussi un dossier d'offres complet pour la partie secondaire, soit les travaux hydrauliques et électriques sur la partie infrastructure du bâtiment.

3



- Signature du contrat de raccordement au réseau de chauffage à distance.

4



- Le propriétaire ou son représentant mandate un installateur en chauffage ainsi qu'un électricien pour les travaux nécessaires au raccordement au réseau de chauffage à distance et leur indique son souhait de délai de raccordement.

5



- L'installateur en chauffage mandaté doit remplir et retourner le formulaire « Demande d'installation de la sous-station* » puis planifier une séance de coordination avec Lys Energie ainsi que tous les autres intervenants.



Délai minimum de 8 semaines selon les travaux à réaliser

6



- Installation de la sous-station par Lys Energie en coordination avec les installateurs concernés.

7



- Raccordement de l'installation par le chauffagiste et l'électricien mandatés par le propriétaire.
- L'installateur doit remplir et retourner à Lys Energie le formulaire « Demande de mise en service de la sous-station* ».



Délai de 7 jours

8



- Mise en service de la sous-station en présence du propriétaire ou des utilisateurs et des différents installateurs mandatés.
- Formation du client à l'utilisation de la sous-station.

12.2022



** Tous les documents et formulaires sont disponibles sur notre site internet www.lys-energie.ch*

Lys Energie SA

+41 26 564 55 55 - Route du Vieux-Canal 6, 1762 Givisiez

office@lys-energie.ch - www.lys-energie.ch